

Association genevoise
pour les droits de la femme

Responsabilités égales - Droits égaux

~~XXXXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXX~~

Chèques postaux 12 - 2095

M.-R. Manasséwitsch
17, Av. F.- Besson
1217 MEYRIN / GE

Meyrin, le 11 mai 1983

Au Conseil Administratif
de la Ville de Meyrin
Rue des Boudines 2

1217 MEYRIN

Messieurs,

En ma qualité de membre du Comité de l'Association genevoise pour les Droits de la Femme, citoyenne genevoise et habitant Meyrin depuis 7 ans, je me permets de vous adresser la requête suivante :

Il est d'usage d'attribuer à de nouvelles rues (avenues ou places) les noms de personnalités marquantes. Dans cette optique, je tiens à vous signaler le nom de

Emma Kammacher.

Née et ayant fait ses écoles à Meyrin où ses parents étaient venus s'établir et tinrent un commerce, Emma Kammacher était devenue avocate à Genève. Toujours très attachée à sa commune d'origine où de nombreux membres de sa famille vécurent et vivent encore, elle compta des meyrinois parmi la clientèle à laquelle elle servit avec compétence et dévouement.

Féministe convaincue, Me Emma Kammacher entra à l'Association pour le Suffrage féminin, dont elle fut à une époque, la Présidente. Lorsque les femmes genevoises eurent obtenu le droit de vote dans notre canton, Me Kammacher entra au parti socialiste et lors des premières élections cantonales, elle fut élue députée au Grand Conseil par un nombre très élevé de voix, grâce notamment à celles des meyrinois.

L'activité de Me Kammacher au Grand Conseil fut appréciée à sa juste valeur, à tel point qu'elle fut élue une année à la plus haute charge de notre canton, c'est-à-dire à la Présidence du Grand Conseil, tâche dont elle s'acquitta brillamment.

Elle exerça son métier d'avocate jusqu'à un âge avancé et n'arrêta son activité professionnelle que peu de mois avant sa mort, survenue à Meyrin il y a trois ans de cela.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous fournir de plus amples détails et des dates précises au sujet de cette citoyenne qui, ayant bien mérité de Meyrin devrait certainement être honorée par l'attribution de son nom à une importante artère de notre ville.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

M. Manasséwitsch